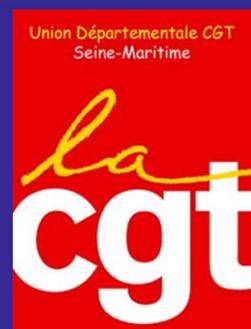


La CGT revendique

- Un véritable service public d'accueil de la petite enfance et de la protection de l'enfance, alternative à la marchandisation de ce secteur.
- L'intégration des AM et AF dans la fonction publique pour les salariés relevant d'un employeur public.
- L'amélioration des Conventions et Garanties Collectives pour de vrais parcours professionnels pour les AM et AF relevant d'un employeur privé.
- Un salaire minimum revendiqué par la CGT : soit 1850 euros correspondant au niveau de qualification CAP ou BEP (*non compris les indemnités dues pour l'enfant*).
- Une indemnité de logement pour les AM et AF.
- Un vrai déroulement de carrière prenant en compte l'ancienneté.



Assistants(es) maternels(les) et assistants(es) familiaux(les)



**Exigeons de vrais emplois statutaires !
Élections des représentants à la CCPD :
VOTEZ CGT !**

Mobilisez-vous avec la CGT pour faire de l'année 2017 l'année du refus de la précarité

adhérez à la CGT

Faites vous entendre,

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ Tél. : _____

Employeur : _____

Bulletin d'adhésion à renvoyer à **Union Départementale CGT**
26 avenue Jean RONDEAUX 76100 ROUEN

C'est un combat de longue haleine que la CGT mène avec vous pour gagner la reconnaissance de votre profession et lutter contre votre précarité.

La CGT, premier syndicat de salariés, portera vos revendications avec vous.

Vous êtes

- **45 000** assistants(les) familiaux(les) travaillant principalement dans les Conseils Départementaux, hôpitaux et établissements pour enfants.

- **et près de 373 000** assistant(es) maternel(le)s travaillant principalement pour des parents employeurs, dans des crèches familiales, ou encore dans des Maisons d'Assistants Maternelles.

97% d'entre vous sont des femmes, avec

- aucun déroulement de carrière,
- des disparités salariales en fonction de l'employeur,
- un montant de retraite parmi les plus bas...

Votre emploi et votre salaire sont remis en question à chaque départ d'enfant, sans garantie de vous en voir confier d'autres.

Les besoins dans l'accueil et la prise en charge de l'accueil de la petite enfance ou de l'enfant en difficulté sont en progression. Les réponses à ces besoins passent par une réelle reconnaissance des personnels et par la garantie de vrais statuts, avec déroulements de carrières et reconnaissance des qualifications.

AVEC VOUS, LA CGT continuera à mener la bataille contre la casse du code du travail, pour améliorer les garanties collectives, la protection sociale...

Pour un véritable service public de la petite enfance répondant aux besoins sociaux

VOTEZ CGT

Assistant.e maternel.le : une profession incontournable pour 2 millions de parents !

Notre capacité d'adaptation en matière d'horaires et de conditions d'accueil fait de notre métier un mode de garde particulièrement apprécié des parents.

Nous travaillons très majoritairement pour des parents employeurs qui maîtrisent rarement le droit du travail et qui n'ont pas forcément connaissance de notre convention collective, ce qui peut être source de difficultés.

Assistant.e familial.e : un acteur indispensable de la Protection de l'Enfance !

Nous accueillons à notre domicile des enfants et adolescents, dans le cadre de la mission de Protection de l'Enfance. Nous avons des responsabilités déterminantes envers des jeunes malmenés par la vie, et cela jour et nuit, 7 jours sur 7.

Malgré des évolutions en matière de reconnaissance de la profession et l'existence depuis 2005 d'un diplôme d'état, il est toujours nécessaire de revendiquer une véritable intégration dans les équipes, une reconnaissance de notre profession et un statut qui nous protègent de la précarité dans notre intérêt et celui des jeunes accueillis !

C'est pour cela que nous avons besoin de représentants engagés pour nous soutenir et nous défendre à la Commission Consultative Paritaire Départementale !

Candidates présentées par la CGT en Seine-Maritime :

1. **CHICOT** Isabelle, Assistante familiale
2. **DUFILS** Nathalie, Assistante familiale
3. **CARPENTIER** Viviane, Assistante familiale
4. **RENARD** Catherine, Assistante familiale
5. **DUPUIS** Nadia, Assistante familiale
6. **CAMBYSE** Delphine, Assistante familiale
7. **VIEL** Joëlle, Assistante maternelle
8. **VENUAT** Natacha, Assistante maternelle
9. **LANNEE** Carole, Assistante familiale
10. **STERVINO** Marie-Line, Assistante familiale

Le gouvernement profite de la crise pour tailler dans les dépenses publiques, les effectifs et le service public et refuse d'investir dans un véritable Service public d'accueil de la petite enfance.

La loi du 9 juin 2010, avant d'être adoptée, a fait l'objet d'une lutte historique de l'ensemble des professionnel(le)s avec le collectif « Pas de bébés à la consigne » qui continuent à se mobiliser pour son abrogation, avec la CGT.

Depuis des années, la CGT se bat à nos côtés pour qu'enfin nos professions soient reconnues à la hauteur de nos compétences, de nos responsabilités et du service d'intérêt général rendu à la société !

Choisir la CGT, seule organisation à être présente à tous les niveaux utiles, c'est choisir l'expérience, celle de vos élus CGT qui siègent depuis de nombreuses années, reconnus pour la pertinence de leurs interventions et de leur implication sans faille :

La CGT, représentative à tous les niveaux !

- CCPD 76
- Conseils de Prud'hommes de Seine-Maritime
- Conventions Collectives Assistants maternels et familiaux
- Conventions Collectives Nationales 51et 66
- Prévoyance IRCM
- 1^{er} syndicat pour les Très Petites Entreprises en Seine-Maritime
- Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale et Contentieux de l'Incapacité
- Syndicats CGT du Conseil Départemental de Seine-Maritime, de l'Eure, les Nids, de l'IDFHI, des mairies et hôpitaux...
- 12 unions locales CGT en Seine-Maritime

ATTENTION, CE VOTE A LIEU UNIQUEMENT PAR CORRESPONDANCE JUSQU'AU 17 MAI 2017, 17H, (le cachet de la poste faisant foi) !

CONTACTS :

Union Départementale CGT Seine-Maritime

- ud76@cgt.fr
- 02.35.58.88.60